



Le 28/09/2022

Messieurs
Les Conseillers Municipaux

Monsieur et Cher(s) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

LUNDI 3 OCTOBRE 2022 à 18 heures 00
A la salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Information au Conseil Municipal des décisions prises par Mr le Maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Approbation du compte rendu précédent,

ADMINISTRATION GENERALE

1 - Désignation du référent incendie et secours

2 - Création du bureau municipal

3 - Prestataire pour le feu d'artifice

4 - Enquête publique préalable à l'échange de terrain avec le consort ARENE Florence et Thierry Parcelle G111, et RODON Hervé Parcelle G112

TRAVAUX

5 - Travaux de rebouchage des fissures route d'Allemagne en Provence

RESSOURCES HUMAINES

6 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article 3-2 de la loi N° 84-53 du 26/01/1984)

7 - Indemnité de chaussures et de petits équipements

FINANCE

8 - Admission en non-valeur . Reprise de dette SIVU

9 - Provision pour créances douteuses

10 - Rétablissement amortissement sur bien non amorti

11 - Acquisition parcelle G113

12 - Décision Modificative N°2/2022 Budget communal

Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Maire

Guy BURLE

